

Collectif budgétaire 2014

(Projet de Loi de Finances rectificative / Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale rectificative)

les propositions des écologistes

La politique économique et budgétaire de la majorité doit enfin tracer un chemin de sortie de crise. C'est l'émergence d'un nouveau modèle de développement qu'il faut favoriser. C'est l'économie de l'avenir qu'il faut construire, une économie porteuse d'emplois et protectrice de l'environnement.

Le collectif budgétaire doit être l'occasion de réorienter la politique économique et fiscale de la majorité. Au cours du débat qui s'engage au parlement, les député-e-s écologistes – en lien avec un certain nombre de leurs collègues de la gauche – porteront des amendements au texte gouvernemental.

Ces propositions visent à orienter les aides fiscales vers l'emploi, les investissements et les projets durables. L'objectif est que les ménages, dont les plus modestes, ne paient pas pour des baisses des cotisations dont bénéficieraient de grands groupes. C'est une politique fiscale favorisant le quotidien de nos concitoyens – sur les transports, les consommations, le logement – qui doit être menée.

Eva Sas, députée de l'Essonne

Éric Alauzet, député du Doubs
membres de la commission des Finances
de l'Assemblée nationale

► **Relancer l'économie par un nouveau modèle de développement, plus écologique et plus créateur d'emplois**

Le collectif budgétaire propose 4 milliards d'économies, réalisés notamment sur les investissements d'avenir, avec en particulier 288 millions d'annulation de crédits sur le budget de la mission Ecologie qui souffrait déjà pourtant de la suspension de la taxe poids lourds pour l'année 2014.

Les écologistes proposent au contraire de relancer l'investissement en France ciblé sur la transition écologique pour tracer un chemin de sortie de crise en développant des secteurs intenses en emploi et améliorant concrètement la qualité de vie des Français par le développement des transports collectifs à leur disposition, la diminution de leur facture énergétique, et améliorant à court terme leur pouvoir d'achat par l'allègement de la CSG pour les salaires et les retraites modestes.

Nous proposons, dès ce collectif budgétaire, une série de mesures pour améliorer la qualité de la vie des Français :

🌀 **Développer les transports collectifs :**

- **Baisser la TVA** sur les transports du quotidien, ce qui facilitera les déplacements de millions d'usagers de transports collectifs.
- Mettre en place un **versement transports dans toutes les régions**, à l'image du dispositif appliqué en île-de-France, afin d'améliorer les transports collectifs en tous points du territoire.

- ▶ Mettre en place une **taxe poids lourds aménagée**, exonérant les premiers kilomètres parcourus, favorisant l'économie locale et de proximité et finançant les investissements ferroviaires, fluviaux et les transports collectifs au travers de l'AFITF.

🌀 Lutter contre les gaspillages en favorisant la transition vers les énergies durables :

- ▶ Maintenir les budgets investissements d'avenir de la **mission écologie**, notamment, maintien des 170 millions d'euros qui doivent être consacrés au programme « Innovation pour la transition écologique et énergétique » et les 50 millions d'euros qui devaient être consacrés au programme « villes et territoires durables ».
- ▶ Créer un **crédit d'impôt énergie** pour les ménages qui constituerait un levier d'accompagnement important de la loi de transition énergétique.
- ▶ Baisser la TVA sur la restauration collective utilisant des **produits biologiques**.
- ▶ Baisser la TVA sur le **recyclage, la réutilisation et la gestion des déchets**.
- ▶ **Supprimer les avantages fiscaux** à l'achat d'un véhicule roulant au diesel.

🌀 Soutenir l'investissement local

- ▶ La baisse de la dotation aux collectivités locales (1,5 milliards en 2014) handicape fortement le développement de nos services de proximité, les crèches, les maisons de retraites, la construction de logements, les projets de

transports collectifs locaux... Les écologistes proposent de **maintenir les moyens d'investissement des collectivités locales.**

► **Agir dans la justice : conditionner les aides aux entreprises et alléger l'impôt des ménages aux revenus modestes**

Malgré les mesures proposées en faveur des ménages, le déséquilibre reste flagrant : 2 milliards de mesures fiscales pour les ménages contre près de 23 milliards pour les entreprises en 2015 (CICE compris).

Les écologistes proposent de rééquilibrer ce budget en faveur des ménages et, surtout, de mettre en place des conditions et contreparties aux aides aux entreprises, pour des raisons de justice et d'efficacité de la dépense publique.

En ce sens, nous notons de nombreuses convergences avec le contre-budget présenté l'appel des 100 sur ces deux axes de propositions que sont la conditionnalité, notamment celle concernant le CICE, et les mesures en faveur des ménages modestes, notamment par une mise en progressivité de la CSG.

Nous proposons de rendre les mesures fiscales plus justes et plus efficaces grâce à des outils simples :

🌀 **Conditionner** les allègements de cotisations pour les entreprises, à commencer par le Crédit d'impôt compétitivité-emploi (qui coûtera, dès 2014, 12 milliards au contribuable français), ainsi que le Crédit d'impôt recherche :

► Il s'agit de **conditionner ces crédits d'impôts** afin de s'assurer de leur bonne utilisation : l'argent public ne doit pas servir à alimenter les dividendes des actionnaires ou à servir la fraude et l'optimisation fiscale.

- ▶ Nous proposons **d'évaluer et contrôler ces dispositifs d'aides** au regard des objectifs fixés matière de création d'emploi, d'investissements dans la transition écologique et énergétique et de réduction des inégalités entre les salaires.

- 🌀 **Rééquilibrer les aides** aux entreprises et notamment à la grande distribution, qui profite pleinement du CICE :
 - ▶ En augmentant la taxe sur les **surfaces commerciales** et les surfaces dédiées à la logistique pour la vente à distance.

 - ▶ En prolongeant la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés payée par les **grandes entreprises** (gain pour l'Etat : 2,6 milliards d'euros par an).

- 🌀 Renforcer les mesures en faveur des **ménages aux revenus modestes** :
 - ▶ En **baissant la CSG** pour les salariés et les retraités aux revenus modestes

 - ▶ En annulant le gel de la revalorisation des **aides au logement** (APL et ALS).

 - ▶ En annulant le gel de la **revalorisation des rentes accidents du travail** et des **pensions d'invalidité**.